



Hervé NOVELLI,
Secrétaire d'Etat chargé du Commerce,
de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises,
du Tourisme et des Services

Lancement des Forums Appui PME en régions

Lundi 20 avril 2009, Bercy

En présence de

Augustin DE ROMANET
Directeur Général de la Caisse des Dépôts

et de

François DROUIN
Président Directeur Général d'OSEO

Dossier de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>



Paris, le 20 avril 2009

Lancement du dispositif *APPUI PME*[®]

Dossier de presse

Sommaire

- Communiqué de presse : Lancement du dispositif *APPUI PME*[®]
- Le dispositif *APPUI PME*[®] :
 - o Calendrier des forums régionaux *APPUI PME*[®]
 - o Plateformes régionales d'orientation *APPUI PME*[®]
 - o Outils d'orientation et de mise en relation
 - o Fiches exemples régionaux
 - Plateforme Franche - Comté
 - Plateforme PACA
 - Plateforme Alsace

Annexes :

- Forum *APPUI PME*[®]
 - o Pourquoi participer ?
 - o Agenda type
- Fiches partenaires :
 - o SNCF
 - o KPMG
 - o Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)
 - o OSEO
 - o CDC Entreprises
 - o Caisse des Dépôts
 - o Fonds Stratégique d'Investissement



Le dispositif **APPUI PME**[®] est constitué des éléments suivants.

Forums régionaux APPUI PME[®].

Une série de 22 **Forums régionaux** aura lieu d'avril à septembre 2009 pour présenter l'offre de fonds propres de la Caisse des Dépôts, du Fonds stratégique d'investissement, l'offre de quasi fonds propres d'OSEO et le panorama des investisseurs (y compris business angels et fonds fiscaux).

Ces forums ont pour vocation de réunir les entreprises afin de leur présenter les différents acteurs locaux et les aider à renforcer leur structure financière.

Ils comporteront la présentation d'outils d'orientation ainsi que des tables rondes, des ateliers/débats et des rencontres individuelles entre dirigeants d'entreprises et investisseurs. Ces journées s'organisent avec les Conseils Régionaux et la participation de l'Etat (Direction générale industrie...), de l'Ordre des experts-comptables, de l'AFIC, des Chambres de Commerce et d'Industrie, de même que KPMG et la SNCF.

Les différentes dates en régions :

- | | |
|----------------|----------------------|
| • 29 avril | Lyon |
| • 14 mai | Strasbourg |
| • 29 mai | Rouen |
| • 2 juin | Rennes |
| • 8 juin | Dijon |
| • 5 juin | Bordeaux |
| • 22 juin | Montpellier |
| • 23 juin | Poitiers |
| • 24 juin | Toulouse |
| • 24 juin | Orléans |
| • 25 juin | Lille |
| • 3 juillet | Besançon |
| • 3 juillet | Nancy |
| • 6 juillet | Paris |
| • 6 juillet | Caen |
| • 9 juillet | Amiens |
| • 28 août | Châlons en Champagne |
| • 10 septembre | Clermont-Ferrand |
| • 11 septembre | Limoges |



Plateformes régionales d'orientation Appui PME.

Les **plateformes régionales APPUI PME®** animées par les Directions régionales de la Caisse des Dépôts et d'OSEO réunissent de façon régulière les partenaires régionaux de l'appui aux PME, l'Etat (DRIRE) et des investisseurs présents en régions.

Elles ont pour mission de mettre les entreprises qui le souhaitent en relation avec les investisseurs en fonds propres régionaux ou nationaux les mieux à même d'examiner leurs demandes. Ces plateformes répondent à 3 objectifs :

- **Détecter** : organiser l'échange entre divers organismes sur des dossiers susceptibles de bénéficier d'une intervention notamment en fonds propres.
- **Orienter** les entreprises vers les outils existants afin qu'ils trouvent une réponse appropriée à leurs besoins ;
- **Observer** : cette plateforme pourra, sous réserve de la création de l'outil approprié, jouer le rôle d'un observatoire du financement des entreprises.

Seize plateformes régionales ont déjà été créées, dont neuf depuis le début 2009.. Les autres plateformes seront prochainement opérationnelles

Exemples de plateformes :

Plateforme Franche - Comté :

La plate-forme régionale de coordination du financement des entreprises en Franche-Comté a été lancée le 14 novembre 2008 par la Caisse des Dépôts et OSEO en association avec Avenir Entreprises (filiale commune des deux institutions), la Région et un organisme régional de capital investissement (CIFC). Le Médiateur du Crédit a récemment rejoint la plateforme.

Cette dernière a vocation à répondre à plusieurs besoins :

- la typicité du tissu des PME locales, à forte connotation industrielle (25 % des salariés en Franche-Comté) et*
- la nécessaire coordination « fonds propres - court terme – immobilier d'entreprise »*

Pour exemple : la société « 365 matins », boulangerie industrielle innovante (création de 20 emplois) a été orientée et a trouvé un financement.

Le 6 mai prochain, se tiendra la 6ème réunion mensuelle de la plate-forme.

Des 25 dossiers reçus, 5 ont été orientés sur le Fonds stratégique d'investissement (FSI) et 20 sont en cours d'instruction.

Plateforme PACA :

Conçue en partenariat étroit avec la Banque de France, cette dernière connaît depuis son lancement une forte dynamique. Quatre dossiers ont été étudiés à l'occasion du premier comité le 23 janvier dernier : Futuraship, chantier naval à la Seyne-sur-Mer, Neowaves, société spécialisée dans l'électronique à Gardanne, Natiscaphe proposant des systèmes d'ancrage sous-marin à Toulon ou encore SPS (Smart Packaginig Solutions) spécialisé également dans l'électronique, au Rousset.

Le comité s'est réuni une fois par mois afin d'étudier les différents dossiers reçus. 20 ont été instruits et financés pour des montants compris entre 0,5 et 5 M€. Un dossier très innovant a été transmis au FSI et a retenu son attention. La traçabilité des dossiers est assurée par des échanges et analyses mis en place par les trois partenaires-fondateurs.

Corrélativement des liens forts se sont noués avec les pôles de compétitivité, les Business angels, les organismes consulaires et certaines collectivités. D'autres experts ont manifesté leur volonté de participer aux travaux et seront associés d'ici la fin du semestre. Pour une plus grande proximité avec les bassins d'activité, la plateforme a décidé de siéger outre à Marseille, à Toulon et prochainement à Sophia Antipolis.

Plateforme Alsace :

Mise en place fin 2007 à la suite du Conseil des Ministres décentralisé de Strasbourg, la plate-forme alsacienne d'orientation et de financement des entreprises s'est réunie à quinze reprises. Elle rassemble la Région Alsace, la Caisse des Dépôts, OSEO, les organismes régionaux de capital investissement, la SODIV, la trésorerie générale et la Banque de France, correspondante du médiateur du crédit. Son portefeuille est de 45 dossiers environ, dont une vingtaine actifs.

Avec le recul, on peut identifier la zone optimale d'efficacité de la plate-forme. Il s'agit d'entreprises qui ont grandi vite, qui disposent de produits et d'un marché prometteurs, mais dont la structure financière est déséquilibrée. Assez souvent, ces dossiers sont renvoyés de guichet en guichet, et sont examinés de manière séquentielle par les différents financeurs. La plate-forme permet désormais de porter des regards croisés sur les dossiers et a pour objectif de faciliter l'émergence d'une solution de financement. Elle s'oblige à exercer un « droit de suite » jusqu'à obtention d'une solution, quelle qu'elle soit.

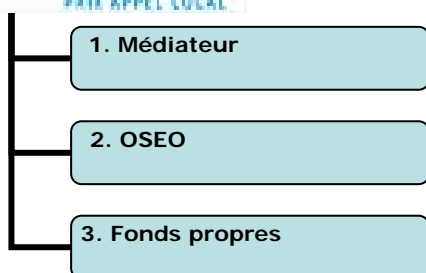
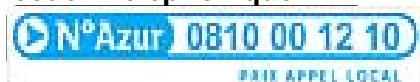
Ainsi, Fournitures Hospitalières, implantée à Heimsbrunn (Haut-Rhin) est un des leaders français dans le domaine des implants orthopédiques. Il s'agit d'une des rares sociétés indépendantes, représentative de l'école de chirurgie orthopédique française. Cette entreprise réalise un chiffre d'affaires de 23M€, et en consacre 10% à la recherche-développement. Elle ne peut développer commercialement ses nouveaux concepts en raison d'une structure financière très insuffisante. Ce dossier ne trouve pas de financeur. Par l'entremise de la plate-forme, un tour de table de 7M€ est bouclé, à parité entre CDC-Entreprises en co-investissement avec Maignon Investissement et Gestion.

Ohresser SAS, spécialiste des engrenages de grande taille, 70 salariés, implantée à Feggersheim(Bas-Rhin) envisage de tripler sa capacité de production. Un investissement de 8M€ est nécessaire. A l'automne 2008, le financement de l'opération est remis en cause. La mobilisation de la plateforme facilite le financement de l'investissement en crédit-bail».

Outil d'orientation et de mise en relation

Les outils d'orientation (téléphoniques et internet) **actuellement disponibles pour les services d'OSEO et du Médiateur** seront complétés prochainement par un volet fonds propres mis en place par la Caisse des Dépôts et le Fonds stratégique d'investissement.

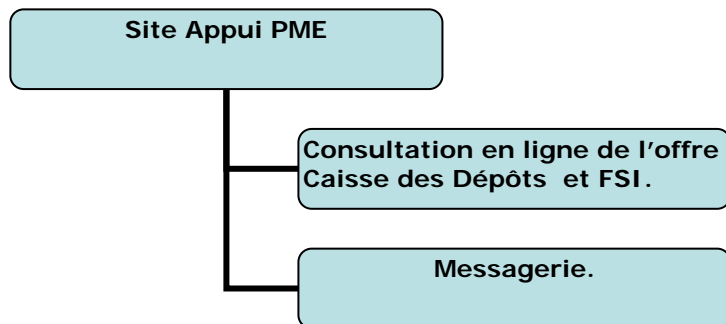
Accueil Téléphonique :



Services en ligne dédiés à la mise en relation

www.appuipme.fr

Ce site Internet à venir est doté d'un moteur de recherche permettant de sélectionner les



opérateurs financiers. Il inclura une partie introductive : rappel de son objet fonds propres et de sa vocation d'orientation.

La sélection de fait sur la base de plusieurs critères : région d'implantation, montant de la recherche, secteur d'activité (TIC, Sciences de la vie, Industrie/Services, Environnement/Energies, Industrie automobile, Autres) et stade de développement (création, développement, transmission). Une large sélection d'acteurs locaux et nationaux est proposée.

En compléments, les coordonnées des organismes de prêts d'honneur soutenus par la Caisse des Dépôts sont indiqués (France Initiative, Réseau Entreprendre, ADIE et le Réseau des Boutiques de gestion).



www.capitalpme.oseo.fr

OSEO capital PME est un service en ligne gratuit. Son objectif est de faciliter la rencontre entre investisseurs et sociétés à la recherche de capitaux, y compris les assujettis ISF dans le cadre de la loi TEPA,

Lancé en avril 2008, en partenariat avec le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables, OSEO capital PME a permis en deux mois la mise en relation de 2 700 investisseurs et 1 400 sociétés.

Une étude réalisée auprès de 500 sociétés inscrites montre que le service a contribué à lever pour celles-ci près de 10 millions d'euros. Les investisseurs ont placé en moyenne 23 000 d'euros et le montant moyen de l'augmentation du capital dans l'entreprise s'élève à 121 000 euros.

92 % des investisseurs et 86 % des sociétés sont satisfaits et souhaitent l'utiliser à nouveau. (Pour en savoir plus, connectez-vous sur www.capitalpme.oseo.fr et consultez le bilan détaillé 2008)

Une seconde version du service a été mise en ligne le 2 avril. Elle permet désormais aux porteurs de projets de s'inscrire au service, et aux conseils d'accompagner les projets de leurs clients.

OSEO capital PME compte aujourd'hui plus de 3 000 sociétés et 4 000 investisseurs actifs.

Une prochaine évolution développée par OSEO et la Caisse des Dépôts sera déclinée progressivement dans les territoires en partenariat avec les Conseils Régionaux et les différents acteurs du développement économique : business angels, pôles de compétitivité, incubateurs, pépinières, réseaux d'accompagnement.

ANNEXES

Pourquoi Participer ?

Vous êtes entrepreneur,

Quelles sont les opportunités pour relancer la croissance de votre PME ?
Vous cherchez les moyens de financer votre croissance, vous informer sur les moyens disponibles pour renforcer la structure financière de votre entreprise, rencontrer des investisseurs, comprendre les mécanismes d'une augmentation de capital...
Vous avez des questions sur l'arrivée d'actionnaires et l'ouverture de votre capital, vous recherchez des investisseurs (business angel, capital risqué, organismes financiers, industriels, assujettis à l'ISF...)

Vous êtes investisseur,

Vous cherchez des PME en recherche de fonds, des réseaux régionaux d'investissement.

Élargissez votre champ d'investigation et venez rencontrer des PME, des conseils en investissement financier ou en gestion de patrimoine.

Approfondissez vos connaissances sur les dispositifs TEPA, sur les outils/plateformes de mise en relation numériques entrepreneur/investisseur...

Vous êtes un particulier,

Défiscalisez votre ISF en développant l'économie

Informez-vous sur la loi TEPA : comment fait-on pour investir dans une entreprise ? Quelles sont les opportunités et les risques ? Comment valorise-t-on une PME ?...

Rencontrez des PME, des réseaux d'investissements régionaux, des conseillers en gestion de patrimoine...

Participez à **Forum appui PME**, une journée de formation et d'information et de rencontres rassemblant plus de 200 participants.

Les outils vous attendent, les partenaires de votre accompagnement sont à votre écoute et vous rencontreront avec plaisir sur toutes les régions.

Les temps forts :

- ▶ Conférences et ateliers thématiques
- ▶ Rendez-vous entrepreneurs/investisseurs
- ▶ Convivialité et échanges entre les participants

Forum Appui PME 2009

Agenda

| | | |
|------------------------|--|---|
| 8:30 | Accueil café des participants | |
| 9: 00 20' | Introduction | |
| 9: 20 40' | <ul style="list-style-type: none"> • Accueil du ou des Présidents (selon les villes et personnalités) | |
| 9: 20 40' | Les investisseurs en fonds propres; qui sont-ils ? Les règles d'or pour travailler en confiance avec ses financeurs...Une chaîne d'acteurs et de financements complémentaires. Comment les mettre en œuvre avec une efficacité maximale ? Qui solliciter ? Quand ? Pour financer quoi ? Après avoir positionné le rôle de chaque acteur dans la chaîne du financement, recensement de bonnes pratiques et préparation d'une "feuille de route" pour financer son entreprise. Les éléments critiques à intégrer, les erreurs habituelles à éviter. <ul style="list-style-type: none"> • Fonds régional • Fonds de fond • Fonds "fiscal" • Réseau de Business Angels | |
| 10: 00 40' | Les aides et financements publics du haut de bilan Aides à l'innovation, prêts à la création d'entreprise, garanties de prêts et de participations, mises en relations personnalisées, soutien des fonds abondements, France Investissement, quelles en sont les modalités ? A qui s'adresser ? <ul style="list-style-type: none"> • OSEO (DR) • Caisse des Dépôts • Conseil Régional • DRIRE | |
| 10: 40 20' | Pause et rencontres entrepreneurs investisseurs, accès aux stands partenaires | |
| 11: 00 40' | Le bon équilibre de ses ressources financières : qui finance quoi ? Comment dois-je gérer mon entreprise quand tout le système économique est tendu ? Dois-je financer mon entreprise sur le crédit client, sur mes fournisseurs, par le recours à la dette ou mes fonds propres ? Quelles sont les alternatives ? <ul style="list-style-type: none"> • Banquier • Investisseur • Conseil/intermédiaire • Entrepreneur • OSEO | |
| 11: 40 40' | Les comités d'orientation financière Présentation des outils d'orientation financière mis en place dans les régions <ul style="list-style-type: none"> • OSEO (DR) • Caisse des Dépôts • Conseil Régional | |
| 12 : 20 105' | Buffet déjeunatoire | |
| 14: 20 40' | Les points clés et conditions de succès d'une augmentation de capital : comment valoriser son entreprise? Comment conduire la relation avec ses Investisseurs? Comment valoriser X années de travail, d'investissement personnel ? Quels sont les arguments à mettre en avant pour convaincre ? Quelle relation entre apporteurs de fonds et le management de l'entreprise ? Quels sont les attentes et les objectifs (financiers, opérationnels,...) de chacun ? Que demandent les investisseurs ? Que leur demander ? Facteurs clefs pour une relation gagnant-gagnant <ul style="list-style-type: none"> • Investisseur • Conseil • Entrepreneur | Les entreprises qui innovent ont-elles plus de chance que les autres ? JEI, Crédit Impôt Recherche, appétit des investisseurs. Les entreprises innovantes sont historiquement sous les feux de la rampe. Y a-t-il une spécificité pour les entreprises qui innovent ? <ul style="list-style-type: none"> • Incubateur • Pôle de compétitivité • OSEO • Entrepreneur • CEEI... |
| 15: 00 40' | TEPA ISF : l'esprit et la lettre Quelles sont les dimensions juridiques et fiscales imposées par la loi TEPA ? Y a-t-il des contraintes pour mon entreprise ? En tant qu'investisseur particulier, comment m'orienter pour investir ? <ul style="list-style-type: none"> • Avocat • Fiscaliste • Fonds ISF et/ou Business angel entrepreneur • OSEO (présentation services numériques de mise en relation) | |
| 15 : 40 20' | Pause et rencontres entrepreneurs investisseurs, accès aux stands partenaires | |

Forum Appui PME 2009

Agenda

| | |
|---------------------|--|
| 16:00 40' | Un entrepreneur averti en vaut deux : les 10 points critiques à savoir avant de se lancer dans une augmentation de capital ... et même après Vision, stratégie versus tactique, création de valeur et différenciation, management des équipes... Concilier recherche de fonds et business... Comment oser "provoquer" sa chance... Capitaliser sur ses succès, rebondir dans l'adversité... Déjouer les pièges... De vraies problématiques de management. Quels sont les facteurs clefs de réussite, ainsi que les zones de vigilance ? Autant de questions à se poser aux différentes étapes du cycle de développement. Retour d'expérience d'entrepreneurs qui sont déjà "passés par-là". <ul style="list-style-type: none">• Entrepreneur• Entrepreneur• Entrepreneur• |
| 16:40 20' | Clôture |
| 17:00 60' | Rencontres entrepreneurs investisseurs, accès aux stands partenaires |
| 18:00 | Cocktail |

LES PARTENAIRES



ECO-MOBILITE PARTENAIRES

34 rue du Commandant
Mouchotte 75699 Paris Cedex 14

www.sncf.fr

@ : emp@sncf.fr

Contact

Fabienne HERLAUT

Présidente

☎ : +33 (0)1 53 25 30 20

@ : fabienne.herlaut@sncf.fr



Mission :

Eco-Mobilité Partenaires est le premier Fonds d'investissement d'Entreprise, entièrement dédié à l'éco-mobilité, en Europe. Il répond au besoin de renforcer l'accès à l'innovation sur le marché émergent et dynamique de l'éco-mobilité, auprès d'entreprises en phase d'amorçage ou de développement.

Activité :

Les priorités d'Eco-Mobilité Partenaires et de son actionnaire la SNCF sont de :

- accélérer le report modal en faveur des moyens de transport peu polluants,
- maîtriser et réduire l'empreinte environnementale des modes de transport.

Compétences et domaines d'intervention:

Doté de 15 millions d'euros, le Fonds se positionne comme un partenaire de long terme, investisseur minoritaire auprès des fondateurs, pour des tickets compris entre 1 et 2 millions d'euros.

Eco-Mobilité Partenaires privilégie deux secteurs d'investissement :

1) Le développement de l'Intermodalité des transports :

- les services complémentaires du rail comme l'autopartage, la voiture électrique, le covoiturage...
- la coordination des transports,
- la billetterie,
- l'information aux voyageurs.

2) Les outils de mesure et de réduction de l'impact environnemental des transports :

- les outils/méthodes de mesure des émissions et/ou de la consommation énergétique,
- les énergies renouvelables
- le contrôle des déchets
- la réduction de la consommation d'eau et de détergents

Équipe :

Eco-Mobilité Partenaires est présidé par **Fabienne HERLAUT**.

Le Fonds est constitué d'un Conseil d'administration (5 membres, dont 2 administrateurs indépendants) qui valide les investissements proposés par l'équipe dédiée

L'équipe dédiée est chargée d'identifier et d'analyser les opportunités d'investissement et de gérer le « deal flow »; elle pilote les négociations d'entrée au capital après validation par le Comité de pilotage et par le Conseil d'Administration.

Contact : emp@sncf.fr

Programmes/services dédiés aux entreprises innovantes :

Les entreprises cibles bénéficient du soutien financier, de la crédibilité et de l'expérience d'un grand acteur industriel.

Eco-Mobilité Partenaires enrichit la démarche entrepreneuriale des entreprises innovantes avec la vision industrielle de la SNCF et de ses filiales.



Les Hauts de Villiers
2 bis rue de Villiers
92 300 Levallois-Perret
☎ : +33 (0)1 78 66 00 00
Fax : +33 (0)1 78 66 00 01
www.kpmg.fr

Contact

Jean JUREDIEU

Directeur des activités Transmission-
Reprise, Région Paris & Centre

☎ : +33 (0)1 78 66 00 00
@ : jjuredieu@kpmg.fr

Mission

KPMG est le premier cabinet français d'audit, d'expertise comptable et de conseil*. Il intervient auprès des grandes entreprises, des PME et des entités des secteurs public et associatif.

Compétences et domaines d'intervention

KPMG Audit est la structure qui accompagne les grandes entreprises dans le cadre de missions d'Audit et d'Advisory. KPMG Entreprises accompagne les PME en tant que commissaire aux comptes ou expert-comptable et conseil. Le cabinet intervient aussi bien dans le domaine de la certification des comptes que dans celui de la prévention des risques, de la stratégie et de la maîtrise des résultats. KPMG propose également une gamme de services adaptés aux petites structures pour faciliter le travail du dirigeant au quotidien.

Avec 20 % de parts de marché, KPMG est leader sur le marché de la PME et des groupes familiaux.

Équipes

Avec près de 7200 professionnels présents dans 194 villes, le cabinet privilégie une proximité très forte avec ses clients.

Programmes/services dédiés aux entreprises

Les équipes KPMG accompagnent les PME sur leurs problématiques liées à :

- la gouvernance : contrôle interne, commissariat aux comptes, consolidation, assistance IFRS.
- la croissance : évaluation, transmission-reprise, conseil en stratégie, transactions.
- la performance : expertise-comptable, mesure de BFR et Trésorerie, Business Plan, Schéma Directeur des Systèmes d'Information.

KPMG propose des services autour des concepts de Free Cash Flow et d'EBITDA (Kash) avec des outils d'optimisation du BFR, des méthodes pour mieux communiquer avec l'environnement financier (Kash Banques) ou encore des conseils pour réagir en fonction des évolutions ou des exigences de leur environnement.

* Source : La Profession Comptable 2008

La DGCIS au service de la compétitivité des entreprises



12 rue villiot

Paris 12e

☎ : 01 44 87 17 17

www.industrie.gouv.fr

www.pme.gouv.fr

www.competitivite.gouv.fr

Contact

Luc ROUSSEAU

Directeur général de la Compétitivité,
de l'Industrie et des Services (DGCIS)

☎ : 01.53.44.95.95

La direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) a été créée par décret le 13 janvier 2009. Elle résulte de la fusion de la direction générale des Entreprises (DGE), de la direction du Tourisme (DT) et de la direction du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales (DCASPL).

Placée sous l'autorité du ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, la DGCIS a pour mission de développer la compétitivité et la croissance des entreprises de l'industrie et des services. Ceci passe par le développement des nouveaux secteurs, notamment dans les services aux entreprises et à la personne, par le soutien et la diffusion de l'innovation et l'anticipation et l'accompagnement des mutations économiques, dans un objectif de croissance durable et d'emploi. Elle analyse les meilleures pratiques internationales, écoute les acteurs économiques pour être une force de propositions des ministres dans tous les domaines de la compétitivité des entreprises.

Le directeur général de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services est M. Luc Rousseau.





27-31 avenue du Général
Leclerc

94710 Maisons-Alfort Cedex

☎ : +33 (0)1 41 79 80 00

Fax : +33 (0)1 41 79 80 01

www.oseo.fr

Email : info@oseocontact.fr

Contact

Dominique CAIGNART

Directeur du Réseau OSEO Ile de
France

☎ : +33 (0) 1 53 89 78 93

@ : dominique.caignart@oseo.fr

Mission

Soutenir l'innovation et la croissance des PME

Activité

Faciliter l'accès des entreprises aux financements nécessaires à leur développement, en :

- soutenant l'innovation des TPE, PME et ETI, par des subventions et des avances remboursables, et par la mise en réseau au niveau national comme européen ou transnational,
- partageant avec les banques et les organismes de Fonds Propres le risque de leurs financements, notamment aux phases les plus risquées (innovation, création, international, transmission, ...)
- cofinçant aux côtés des banques les investissements structurants,
- finançant les délais de paiements supportés par les PME sur leurs clients Grands Comptes publics ou privés.

Permettre aux entreprises de passer la crise, en facilitant le financement de leurs investissements et, via des fonds de garantie dédiés :

- « Renforcement de la trésorerie », garantir la consolidation à moyen terme des crédits bancaires court terme ou permettre l'obtention de nouveaux concours,
- « Lignes de crédit confirmés », garantir les lignes de crédit court terme nécessaires pour passer la crise.

Faciliter l'accès des entreprises aux Fonds Propres :

- par la qualification « entreprises innovantes », faciliter la levée de capitaux auprès des FCPI,
- mettre en relation par le site OSEO les investisseurs potentiels avec les entrepreneurs par l'Extranet **INVESTnet**, ou dans la cadre de la loi TEPA avec **capitalpme.oseo.fr**.

Compétences et domaines d'intervention

Ingénierie financière et d'innovation au service des entrepreneurs de tous secteurs.

Équipes

Une équipe dans chaque région, appuyée par des spécialistes par secteur.

Programmes/services dédiés aux entreprises innovantes

Subventions et avances remboursables, appui technique et mise en réseau avec les partenaires nécessaires, en France, en Europe et dans le monde.

L'EXPERT-COMPTABLE, PARTENAIRE-CONSEIL DE L'ENTREPRISE



41, Bd de la Paix
51723 REIMS CEDEX

☎ : +33 (0)3 26 85 18 78

Fax : +33 (0)3 26 85 60 54

www.champagne-experts-comptables.fr

Contact

PoI LAVEFVE

Président

☎ : +33 (0)3 26 85 18 78

@ : contact@champagne-experts-comptables.fr

Activité

Expertise comptable et conseils aux entreprises

Équipes – La profession en chiffres

En France

18 645 experts comptables

15 154 sociétés d'expertise comptable

5660 experts-comptables stagiaires

En Champagne

260 experts comptables

180 sociétés d'expertise comptable

80 experts comptables stagiaires

2122 collaborateurs

Services dédiés aux entreprises

Les compétences de l'expert-comptable associées à sa proximité avec les dirigeants d'entreprise ainsi que la diversité de ses missions (gestion et finances, comptabilité, fiscalité, gestion sociale, management, ...) et de ses secteurs d'intervention, font de lui le premier partenaire-conseil de l'entreprise.

L'expert-comptable accompagne ainsi le dirigeant dans toutes les opérations liées à la vie de son entreprise et dans l'application des nouvelles mesures législatives et réglementaires.

Un acteur de long terme du capital investissement



137, Rue de l'Université

75007 PARIS

☎ : +33 (0) 1 58 50 71 71

www.cdcentreprises.fr

www.france-investissement.fr

Contacts

Jérôme GALLOT

Président

☎ : +33 (0)1 58 50 90 01

@ : jerome.gallot@caissedesdepots.fr



Pascal LAGARDE

Directeur général

☎ : +33 (0)1 58 50 72 70

@ : pascal.lagarde@cdcentreprises.fr



Mission

CDC Entreprises, société de gestion, **filiale de la Caisse des Dépôts, est en charge des activités de capital investissement du Groupe.** Financée par la Caisse des Dépôts et désormais également par le FSI, elle a pour mission de **développer les différents segments** de ce marché en France afin de **favoriser le financement en fonds propres des PME françaises** de croissance, technologiques et de l'industrie traditionnelle, créatrices de valeur et d'emplois. **Elle gère le dispositif France Investissement.**

Activité

CDC Entreprises intervient :

- **indirectement dans les entreprises** : * en investissant dans les fonds de fonds privés, partenaires de France Investissement, et dans des véhicules de capital investissement qui prennent eux même des participations au capital de PME.
* en soutenant les autres acteurs de la chaîne de financement pour promouvoir leur développement, notamment les réseaux de business angels et les fonds mezzanines dédiés aux petites opérations.
* en abondant le fonds France Investissement Garantie, géré par OSEO.
- **directement dans les entreprises** : * en co-investissement avec des fonds, dans des opérations de capital risque supérieures à 1,5 M€ et de capital développement et petites transmissions, supérieures à 2 M€ (croissance externe, regroupement, développement à l'international, ...).
* via le fonds Patrimoine et Création, dédié aux entreprises dans les domaines du luxe et des médias.
* via Avenir Entreprises, sa filiale, dans des opérations de croissance et de transmission inférieures à 2 M€.

Compétences et domaines d'intervention

Par ses investissements, CDC Entreprises couvre tous les stades de développement des PME, **de l'amorçage technologique aux petites transmissions, au niveau national et régional.** Ces investissements la conduisent à participer au capital d'entreprises pour un **montant unitaire de 15 M€ maximum.**

CDC Entreprises intervient en tant **qu'investisseur avisé, de long terme et prends des positions plus risquée que les acteurs privés.**

Programmes/services dédiés aux entreprises

CDC Entreprises est le pivot de France Investissement, basé sur un partenariat entre la Caisse des Dépôts et des partenaires institutionnels privés. L'objectif de France Investissement est de favoriser **l'émergence d'entreprises de croissance solides et pérennes en renforçant leurs fonds propres.** Ensemble, les partenaires **investiront 3 Md€ en 6 ans** (2006-2012) au capital des entreprises françaises **dont 2,2 Md€ par le Fonds Stratégique d'Investissement** auquel le dispositif est dorénavant intégré (PME non cotées).

CDC Entreprises en chiffres :

2,6 Md€ sous gestion dont 2,2 Md€ pour compte propre.

Plus de 60 entreprises de croissance directement financées et plus de **2500** par l'intermédiaire des **210 véhicules d'investissement** en portefeuille.

360 M€ engagés en moyenne par an pour renforcer le capital des PME.
1 nouvelle entreprise financée par jour.



www.caissedesdepots.fr

avril 2009

Le groupe Caisse des Dépôts au service de l'intérêt général et du développement économique

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur à long terme au service de l'intérêt général et du développement des territoires.

Avec son plan stratégique Elan 2020, le groupe Caisse des Dépôts s'est fixé quatre priorités pour répondre aux urgences du pays : le logement et la ville, les universités, les PME et le développement durable.

Depuis l'automne 2008, la Caisse des Dépôts met en œuvre des solutions financières de long terme, mobilisant 43 Md€ pour limiter les conséquences de la crise financière et participer au plan de relance de l'économie.

Les missions publiques de la Caisse des Dépôts

- ▶ La Caisse des Dépôts centralise et gère l'épargne sur livrets (Livret A, LEP, LDD...). Sur cette ressource, elle finance la construction et la rénovation du logement social en France et d'autres priorités publiques.
- ▶ Elle investit dans des projets immobiliers et d'infrastructures contribuant, aux côtés des collectivités locales, au développement territorial.
- ▶ Banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale, elle gère et protège les fonds privés confiés aux professions juridiques et à des organismes d'intérêt général.
- ▶ Gestionnaire de plus de 50 régimes de retraite, elle couvre 7 millions de cotisants et 3 millions de retraités.
- ▶ Investisseur institutionnel, elle est présente au capital de tous les grands groupes français. L'Etat lui a confié la gestion du Fonds stratégique d'investissement, doté de 20 Md€, destiné à financer en fonds propres les entreprises industrielles essentielles à l'économie, par leurs compétences, leurs savoir-faire et leurs emplois.

Les filiales du groupe Caisse des Dépôts

- ▶ L'investissement dans les entreprises : **Fonds stratégique d'investissement, CDC Entreprises, CDC Capital Investissement,**
- ▶ L'assurance de personnes : **CNP Assurances**, 24 millions d'assurés dans le monde,
- ▶ L'immobilier : à travers le **groupe SNI** - 1er bailleur de France et **lcade** – foncière et développeur,
- ▶ Les services au développement des territoires : **Transdev** (n°4 du transport collectif en Europe), **Egis** (ingénierie des infrastructures), **Compagnie des Alpes** (exploitation de stations de ski et de sites de loisirs), **Belambra** (n°1 des clubs de vacances en France).

Correspondant : Philippe Joyeux – 01 58 50 40 00

Le Fonds stratégique d'investissement

Société anonyme détenue à 51% par la Caisse des Dépôts et 49% par l'Etat français, le FSI intervient en fonds propres dans des entreprises françaises porteuses de projets créateurs de valeur et de compétitivité pour l'économie. Le FSI prend des participations minoritaires et a vocation à intervenir seul ou en co-investissement.

■ Dates-clés

- 20 novembre 2008 : annonce par les autorités publiques du projet de création du FSI.
- 19 décembre 2008 : premier conseil d'administration du FSI.
- Fin février 2009 : premiers investissements dans les sociétés Valeo (20M€), Daher (70M€) et, via le FMEA, Trèves (55M€).
- Fin mars 2009 : investissement dans Farinia (20 M€)

■ Organisation et gouvernance

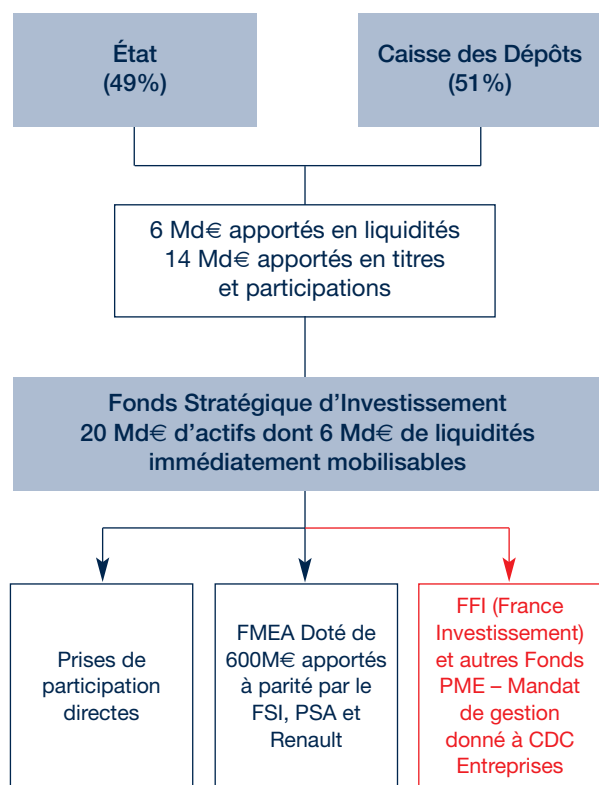
- Un conseil d'administration composé de deux représentants de l'Etat, de deux représentants de la Caisse des Dépôts et de trois personnalités qualifiées
 - Président du conseil : Augustin de Romanet
 - Présidente du comité d'investissement : Patricia Barbizet
 - Directeur général : Gilles Michel
- Un comité d'orientation stratégique, en charge de la cohérence de la doctrine, présidé par Jean-François Dehecq.

■ Equipe d'investisseurs

- Une équipe dirigeante de 5 membres.
- 18 directeurs d'investissement et chargés d'affaires.

■ Critères d'investissement

- Le FSI accompagne :
 - des PME de croissance
 - des entreprises moyennes disposant d'un potentiel de création de valeur pour en favoriser le développement et l'innovation
 - des entreprises moyennes dans des secteurs en mutation pour faire émerger des acteurs de référence et accélérer les redéploiements industriels
 - des grandes et moyennes entreprises cotées pour renforcer et stabiliser leur capital en appui d'une stratégie créatrice de valeur
- Le FSI investit dans des projets rentables en prenant des participations minoritaires pour des durées limitées avec un horizon de moyen / long terme.
- Il souhaite avoir recours à des co-investisseurs, publics ou privés, français ou étrangers.
- Il s'implique dans la gouvernance des entreprises.
- Il investit de manière privilégiée dans des entreprises stratégiques au regard de la compétitivité de l'économie.



La profession Comptable Libérale en chiffres

L'Ordre des experts-comptables regroupe 33 384 inscriptions :

- 18 608 experts-comptables personnes physiques
- 11 540 sociétés
- 3 236 cabinets secondaires

Les femmes représentent 18,5 % des effectifs des inscrits personnes physiques.

L'âge moyen des experts-comptables est de 49 ans

Répartition des cabinets par tranche d'effectifs salariés (Données 2005)

| | |
|---------------------|-------|
| 0 salarié | 22,7% |
| 1 à 5 salariés | 40% |
| 6 à 9 salariés | 17,7% |
| 10 à 19 salariés | 12,4% |
| 20 à 50 salariés | 5,9% |
| Plus de 50 salariés | 1,3% |

Répartition des cabinets par type de sociétés (Données 2008)

| | |
|---|-------|
| SARL | 55% |
| SA à conseil d'administration | 21,8% |
| SA à directoire | 2,1% |
| Société civile | 1,2% |
| Entreprise unipers à responsabilité limitée | 9% |
| Sel à responsabilité limitée | 1,2% |
| Sel à forme anonyme | 0,1% |
| Sel actions simplifiées | 1% |
| Société par actions simplifiées | 8,6% |

Les cabinets emploient 123 000 salariés (source UNEDIC 2006) (dont 66% de femmes) et sont au service de plus de 2 millions d'entreprises.

L'Ordre suit également la formation de 5 658 stagiaires dont 44,7% de femmes.

Chiffre d'affaires des cabinets

La profession comptable libérale (experts-comptables et commissaires aux comptes réunis (à l'exclusion des Centre des gestion agréés) réalise un chiffre d'affaires global d'environ 11.8 milliards € (données EAS 2005) réparti en :

- 3,1 milliards d'euros en commissariat aux comptes
- 8,7 milliard d'euros en expertise comptable

La tenue et la surveillance représente 59% du chiffre d'affaires de la profession comptable libérale.



L'Ordre des Experts-Comptables Rassembleur de la profession, mais aussi acteur du débat public

L'Ordre des experts-comptables est une institution nationale, qui a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession d'expert-comptable, tant en France qu'à l'étranger. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie professionnelle.

L'Ordre met en œuvre des normes et publie des recommandations, que les experts-comptables doivent appliquer dans l'exercice de leurs fonctions. Il participe à l'élaboration et à la diffusion de la doctrine comptable nationale et internationale.

Au-delà de ce rôle fédérateur, l'Ordre des experts-comptables se veut également une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. Sa proximité avec le monde de l'entreprise lui permet d'intervenir sur les questions visant à assurer une meilleure efficacité aux entreprises et de faire des propositions en la matière.

L'Ordre des Experts-Comptables est représenté par le Conseil supérieur, (composé de 66 membres dont 22 présidents de Conseils régionaux), ainsi que par 22 Conseils régionaux.

Les experts-comptables en chiffres

33 122 membres

18 265 experts-comptables, 10 974 personnes morales et 3883 cabinets secondaires.

5 309 experts-comptables stagiaires

120 000 collaborateurs de cabinet

11.1 Milliards d'euros de chiffre d'affaires global

Expertise comptable et commissariat aux comptes.

2 millions de clients

Sociétés, entreprises individuelles, associations, collectivités locales.





La Maison du Capital Investissement

23, rue de l'Arcade

75008 Paris

Tél : 01 47 20 99 09

Fax : 01 47 20 97 48

www.afic.asso.fr

Contact

Jean-Yves Demeunynck

Délégué Général

01 47 20 99 09

info@afic.asso.fr

QU'EST-CE QUE LE CAPITAL INVESTISSEMENT ?

Le Capital Investissement est une activité qui consiste en une prise de participation en capital dans des entreprises généralement non cotées. Il intervient notamment :

- dans la création d'entreprises et le financement de nouvelles technologies (Capital Risque) ;
- les entreprises de croissance et à fort potentiel de développement (Capital Développement) ;
- l'acquisition, la transmission ou la cession d'entreprises (Capital Transmission/LBO) ;
- le rachat d'entreprises en difficulté (Capital Retournement).

QUI SONT LES MEMBRES DE L'AFIC ?

Avec plus de 280 « *membres actifs* », l'AFIC regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : SCR, FCPR, FCPI, FIP, sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds.

L'AFIC compte également 210 « *membres associés* » issus de tous les métiers – cabinets d'avocats, sociétés d'experts-comptables et d'auditeurs, banques d'affaires, compagnies d'assurance... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs en capital et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

Chaque année, l'AFIC édite l'annuaire de ses membres dans lequel chaque structure communique toutes les informations nécessaires pour faciliter la prise de contacts.

En 2008, les membres de l'AFIC ont investi plus de 10 milliards € dans près de 1 600 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française se classe au 1er rang d'Europe Continentale et au 3ème rang mondial.

QUELLES SONT LES MISSIONS DE L'AFIC ?

- établir des règles strictes de déontologie et de bonnes pratiques, de gouvernement d'entreprises et de valorisation des portefeuilles, tout en favorisant l'autorégulation de la profession ;
- être une force de proposition auprès des pouvoirs publics et du Parlement sur l'ensemble des textes réglementaires régissant l'écosystème de la profession ;
- produire les statistiques de référence sur l'activité, la performance et le poids économique et social du Capital Investissement français ;
- promouvoir le Capital Investissement au niveau régional, national et international, auprès des investisseurs institutionnels et des entrepreneurs ;
- organiser des événements de place, des déjeuners-club et petits-déjeuners thématiques, en présence d'invités d'honneur, sur des sujets d'actualité ;
- former l'ensemble des acteurs du Capital Investissement afin de garantir le niveau d'expertise de la profession ;
- stimuler la recherche et l'innovation par la création de relations avec les universités, les organismes de recherche, les associations voisines ;
- faciliter la croissance, le développement et la transmission d'entreprises en soutenant les initiatives destinées à encourager l'esprit d'entreprise en France ;
- fournir une information de qualité à destination des chefs d'entreprises, des investisseurs institutionnels et des journalistes par la mise en place d'un centre de documentation.